

T.E. 3670

Service Pénitentiaire

Prison de RuhengeriNom : BATIRAHHE MarieOrigine : InubonaChefferie : InubonaTerritoire : RuhengeriProfession : FemmeN° du R.E. : 3670

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 17/4/52Condamné le : 17/4/52 à 1 mois s. P. P.
360 ps. An ou 18 jours
21 ps. F.I ou 3 jours

1/4 de peine :

Sorti le : 17/5/52 ou 1/6/52 ou 4/6/52

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,
P. O. 

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUEHNGERI
PRISON DE RUEHNGERI
66666-----

Ruhengeri
BILLET D'ÉLARGISSEMENT

Le nommée BATYARACHE.... fils de Namurwira^(ex) et de Bukerimana^(ex)....
sous-chefferie Kabanda... chefferie Mulera... colline Mubra....
race mulunda... Territoire de Ruhengeri... condamné par le tribunal
de police Ruhengeri..... en date du 17/4/52.... a été élargi ce jour après
avoir subi sa peine de servitude pénal de 1 mois..... de servitude
pénal subsidiaire de de containte par corps de

Ruehngeri le 24/4/52.

LE GARDIEN DE PRISON,-

P.O. Jefus

RÉQUISTION
A FIN D'EMPRISONNEMENT

N° du Rôle 43/NEV

TRIBUNAL DE POLICE DE *Ruhengeri*

Le Juge du Tribunal de Police de *Ruhengeri*

En vertu de l'art. 142 et suivants du Décret du 11 juillet 1923.

Requiert M. *NEVETANS Daniel*, gardien de la prison de *Ruhengeri* de maintenir en détention *l'économie: BAJYAGAHE Marie* fils de *Mtamurima (m)* et de *Buberimana (w)* originaire de *Inuhora*, chefferie de *Mulira* Territoire de *Ruhengeri*, District de *Ruanda* condamné par le Tribunal de Police de *Ruhengeri* en date du *17/4/52* à *1 mois* de servitude pénale principale; à *15 jours* de servitude pénale subsidiaire, faute de payer l'amende de *500* frs dans le délai de *1 mois*; à *3 jours* de contrainte par corps à défaut de payer la somme de *1* frs montant des frais du procès, dans le délai de *1 mois*.

A *Ruhengeri*, le *17/4/* 1952

Le Juge de Police,

Arrêté le *17/4/52*

N° R. E. *5670*